

COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	18	27

L'an deux mille vingt, le quinze décembre, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Maire de la commune de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 04 décembre 2020

Secrétaire de séance : GAROBY Maria

Présents : GIABICONI Jean-Charles - TOMASI Noël – BELTRAN Muriel – RAO Frédéric – GAROBY Maria – GIGON Patrick - VALDRIGHI Jean-Pierre – BENIGNI Patricia – EIDEL-GIUDICELLI Patrick - RISTICONI Jacqueline – POLI Paul – GIORDANO Pascale – CAPPELLARO Jérôme - DEGERINE Antoine - TOTH Pascale - LUCCHETTI François-Marie - RISTICONI Georges - TORRE Claudia.

Absents excusés : PINDUCCI Marjorie (a donné procuration à GAROBY Maria) - LEONELLI François (a donné procuration à POLI Paul) - MASSONI Marilyn (a donné procuration à DEGERINE Antoine) - MACRI Thérèse (a donné procuration à VALDRIGHI Jean-Pierre) - RACHID Mustapha (a donné procuration à GIGON Patrick) - OLIVESI Laetitia (a donné procuration à EIDEL-GIUDICELLI Patrick) - LOPES-BARROSO Jessica (a donné procuration à TOMASI Noël) - BENIGNI Dominique (a donné procuration à TORRE Claudia) - ALBERGHI Ariane (a donné procuration à RISTICONI Georges).

Absents : SAROCCHI Marie-Noëlle - CRUCIANI Christelle.

Délibération N° 72-15-12-20

Objet : Aide aux lieux de spectacles « LOCHI D'ARTE »

Subvention annuelle de fonctionnement aux lieux de diffusion de spectacles : Les petites scènes « I SCENINI ».

Afin de favoriser la diversité culturelle en encourageant la circulation des œuvres sur le territoire, la coproduction de la création artistique insulaire et les échanges avec l'extérieur,

Garantir l'égalité d'accès aux spectacles,

Favoriser le rayonnement culturel de l'île,

Assurer la cohésion sociale des territoires et accompagner la construction de leur identité,

Favoriser l'intégration de la langue corse dans le projet.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter auprès des services de la collectivité de Corse, l'aide aux lieux de spectacles « LOCHI D'ARTE » pour les petites scènes « I SCENINI » au titre de l'année 2021.

Accusé de réception en préfecture
02B-212000376-20201230-72-15-12-20-DE
Date de télétransmission : 30/12/2020
Date de réception préfecture : 30/12/2020

Le plan de financement pourrait donc s'établir comme suit :

Montant de l'opération HT : 134 000 €

Participation CDC 30% : 40 000 €

Participation de la commune 70% : 94 000 €

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **DÉCIDE** :

DE DONNER son accord pour faire la demande d'aide financière auprès des services de la Collectivité de Corse selon le plan de financement suivant :

Montant de l'opération HT : 134 000 €

Participation CDC 30% : 40 000 €

Participation de la commune 70% : 94 000 €

D'AUTORISER le Maire à signer tous les documents concernant cette opération ;

DIT que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2021.

VOTE A L'UNANIMITÉ.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

